**Liste des éléments décrits dans les fiches du rapport :**

***Éléments concernant l'aléa « éboulement / chute de blocs / chute de pierres »***

1 : Falaise de calcaires du Bajocien inférieur
2 : Falaise de marno-calcaires de l'Aalénien
3 : Falaise de marno-calcaires de Aalénien et du Bajocien inférieur
4 : Versant rocheux et ouvrages de protection
5 : Falaise de marno-calcaires de l'Aalénien
6 : Carrière à ciel ouvert du Carixien, pas de description disponible

***Éléments concernant l'aléa « glissement"***

7 : Moutonnement
8 : Paquet glissé / Ecroulis
9 : Moutonnement

***Éléments concernant l'aléa « effondrement / affaissement »***

10 : Cavité naturelle sous l'aérodrome, pas de description disponible
11 : Cavité naturelle, pas de description disponible
12 : Exemple de doline sur le Causse de Mende
13 : Zones de perte de la Nize dans les calcaires carixiens
14 : Source de Fontmaure

## LEGENDE

①à⑭ Eléments décrits dans une fiche du rapport

**Eléments concernant l'aléa "éboulement / chute de blocs / chute de pierres"**

- Falaise
- Versant rocheux
- Talus routier et talus de piste
- Carrière à ciel ouvert

**Eléments concernant l'aléa "glissement"**

- Glissement actif
- Moutonnement
- Indices de mouvement de surface
- Ravinement
- Paquet glissé

**Eléments concernant l'aléa "effondrement / affaissement"**

- Doline
- Entrée de cavité naturelle

**Autres éléments**

- Limites des communes
- Cours d'eau
- Source
- Captage
- Faille régionale (BRGM)
- Faille (photo interprétation)
- Lien hydraulique vérifié par traçage

NB 1 : Les éléments directement observés sur le terrain sont représentés avec un contour noir et les éléments qui n'ont pas été vérifiés sur le terrain mais provenant de la synthèse bibliographique ou de l'enquête auprès des acteurs locaux sont représentés sans contour.

NB2 : L'étude des risques naturels réalisée dans les années 1980 a été levée uniquement sur le territoire d'élaboration du Plan d'Occupation des Sols et les contours ont été reportés sur des plans cadastraux. Ce qui explique les contours rectilignes des zones de glissement ou de moutonnement, qui ne correspondent pas nécessairement à la délimitation du phénomène naturel dans sa globalité.

NB 3 :
Sur le terrain, les indices de glissement de terrain ont été identifiés de la manière suivante :
- seules les zones où des niches d'arrachement ont été repérées sont considérées comme des glissements actifs ;
- les zones moutonnées sans niche d'arrachement visible sont considérées comme du moutonnement ;
- les zones présentant uniquement des mouvements sur quelques cm d'épaisseur sont considérées comme des indices de mouvement superficiel.

NB 4 : Comme les contours des glissements, des moutonnements et des zones d'indices de mouvement superficiel ont été tracés en se basant sur la géomorphologie du secteur, ils ont été représentés en tiretés.

0 250 500 750 1000
mètres

Cerema

# Commune de Brénoux

## Cartographie des aléas mouvements de terrain dans les bassins de Mende et Valdonnez

ANNEXE 4

Carte des observations (version révisée)

Direction Départementale des Territoires de la Lozère

Echelle : **1/10 000**

*issu de l'agrandissement du SCAN25 de l'IGN*

référence : H15-074